

La famille d'après Agnès Martial et Jérôme Courduriès

Introduction

Clémentine

Bonjour Agnès Martial, bonjour Jérôme Courduriès.

Agnès, vous êtes anthropologue, directrice de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et membre de l'équipe du Centre d'anthropologie sociale au sein du laboratoire Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST) à l'Université Toulouse Jean-Jaurès. Vous travaillez sur les formes familiales contemporaines, les recompositions familiales, les rapports de genre et d'argent dans les couples ou les paternités en solitaire. Vous vous intéressez aussi à la question des origines dans les situations adoptives.

Jérôme, vous êtes anthropologue, professeur des universités à l'Université Toulouse Jean-Jaurès et membre du laboratoire LISST et de l'équipe du Centre d'anthropologie sociale. Vous avez travaillé sur la conjugalité gay et l'homoparentalité et vous vous intéressez aux techniques de procréation assistée, particulièrement à la gestation par autrui.

Vous venez de publier tous les deux l'ouvrage *La Famille* chez CNRS Éditions, dans la collection « À l'œil nu ». C'est de cet ouvrage dont nous allons parler aujourd'hui.

Initiative de l'ouvrage

Clémentine

Pour commencer, j'aimerais savoir comment est né ce projet d'ouvrage sur ce sujet aussi vaste qu'est celui de la famille. Comment avez-vous choisi d'articuler les chapitres et comment vous êtes-vous organisés pour la rédaction ?

Agnès Martial

Cette idée d'ouvrage est venue tout simplement d'une proposition de la collection qui s'adresse au grand public et qui nous a sollicités pour présenter les travaux récents sur la famille.

Alors, comment nous est venue l'envie de répondre positivement ? D'abord, je crois que nous avons du plaisir à travailler ensemble. Nous avons eu envie de continuer et de partager aussi notre manière commune de travailler sur la famille. Et puis c'était aussi l'occasion d'expérimenter une autre façon d'écrire, certes de façon plus dense. C'était aussi l'occasion d'écrire dans un ouvrage qui serait illustré par Julien Martinière. Et ces échanges ont été aussi très intéressants.

Jérôme Courduriès

Nous avons décidé de se répartir les chapitres selon nos goûts et nos compétences premières. Chacun d'entre nous est intervenu sur le chapitre pour lequel l'autre tenait la plume de manière privilégiée. Nous pouvons dire que nous avons écrit ce livre à deux. Il y a même un ou deux chapitres que nous avons écrit véritablement ensemble, sans compter bien sûr les courtes introduction et conclusion. Cela s'est passé de manière assez fluide, mais c'est aussi parce que nous avons des pratiques de travail communes anciennes.

Couple et mariage

Clémentine

Je vous propose de nous concentrer sur quatre parties de l'ouvrage qui sont en lien avec vos thématiques de recherche. Nous allons commencer dans l'ordre avec le chapitre trois intitulé « Couple et mariage : vers de nouveaux rapports de genre ». Dans ce chapitre, vous présentez l'évolution du mariage au fil des siècles. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ? Quels sont les temps forts, les grands changements dans cette évolution ?

Agnès Martial

Effectivement, dans ce chapitre, nous nous étions demandés : « Comment est-ce qu'on va faire pour raconter l'histoire longue de la famille en si peu de pages ? ». Finalement nous nous sommes dit : « On va s'inspirer des travaux d'Irène Théry, sociologue de la famille et du droit. On va raconter l'histoire du mariage parce que cela va nous permettre de raconter beaucoup de choses autour des changements qui ont traversé la famille ».

Cela permet d'abord de retracer l'histoire de la sécularisation du mariage et la façon dont les affaires conjugales, les affaires familiales, s'émancipent peu à peu de la tutelle de l'Église au fil des siècles. C'est une première évolution importante. Cela nous a permis également, tout au long du chapitre, de raconter

l'histoire des rapports de genre, notamment au sein du couple, de retracer leur lente égalitarisation, même si c'est un processus qui n'est pas terminé, qui est toujours à l'œuvre. C'est ce que nous montrons à travers divers sujets, à travers la question de l'argent dans les couples par exemple.

Cela nous a permis aussi de raconter comment cette institution qu'est le mariage a été progressivement redéfinie, comment elle change en permanence. Cela nous permet de décrire comment le mariage est passé de ce qui était un horizon indépassable pendant très longtemps, à une question de conscience personnelle dans l'ère du dé-mariage ; le mariage n'est plus central dans la façon dont nous considérons les itinéraires conjugaux, nous pouvons nous marier ou non, nous pouvons nous marier à des moments différents d'un parcours biographique, et le mariage coexiste avec d'autres manières de vivre en couple, comme le PACS (Pacte civil de solidarité), comme l'union libre, et enfin qu'il devient beaucoup plus fragile. Nous essayons d'expliquer comment et pourquoi, ce qui donne lieu bien sûr à de nouveaux parcours conjugaux.

De nouveaux parcours familiaux

Clémentine

Dans le chapitre quatre, intitulé « De nouveaux parcours familiaux », vous abordez tout ce qui gravite autour du divorce cette fois-ci, à savoir la garde alternée, la monoparentalité, les familles recomposées, la beau-parentalité. Pouvez-vous nous en parler ?

Agnès Martial

Là aussi, il fallait parler de beaucoup de choses en peu de temps. Nous avons essayé d'évoquer toutes les implications, toutes les formes familiales qui ont pu se développer suite à l'augmentation des désunions conjugales, des ruptures d'unions, en restant toujours très attentifs à la question du genre.

Nous avons abordé le fait qu'après une séparation, un certain nombre de parents se retrouvent seuls avec leurs enfants. Nous avons essayé d'évoquer les déclinaisons de la monoparentalité en rappelant que c'est d'abord une expérience féminine avec des femmes qui élèvent leurs enfants dans des conditions parfois difficiles, mais qu'il existe aussi une minorité d'hommes qui élèvent seuls leurs enfants et qui sont peu reconnus dans cette expérience, dans ce rôle de pères appelés « les pères solitaires ».

Nous avons évoqué aussi ces relations paternelles qui sont de façon plus fragilisées par les séparations. Les divorces et séparations ont tendance à accentuer les asymétries qui existaient déjà dans la répartition des rôles et des

tâches au sein des couples, dans des situations où la résidence reste pour tout un ensemble de raisons, majoritairement fixées chez la mère des enfants.

Nous évoquons aussi l'émergence, la progression relative d'autres solutions, comme la résidence alternée et la façon dont cette résidence alternée transforme la vie des parents séparés. Une semaine sur deux, ces parents sont des parents à distance, ce qui transforme aussi les manières d'être père, les possibilités pour les mères d'avoir du temps pour elles, d'avoir accès à l'emploi et d'avoir éventuellement du temps pour renouer de nouvelles unions.

Enfin, la monoparentalité est une phase dans beaucoup de cas, dans la vie des personnes, elle ne dure pas toujours. Donc nous évoquons aussi les nouvelles unions, les recompositions familiales, ces relations beau-parentales, demi ou quasi fraternelles qui se développent, qui créent des situations de pluri-parentalité qui restent encore très peu reconnues d'un point de vue juridique dans nos sociétés.

Les différentes techniques de procréation assistée

Clémentine

Passons maintenant au chapitre six sur « Les différentes techniques de procréation assistée ». Vous commencez cette partie en citant quelques acronymes des techniques de procréation et vous dites que certains de ces acronymes sont réservés aux biologistes, médecins, initiés et scientifiques, tandis que d'autres sont arrivés dans le discours public grâce aux lois sur la bioéthique qui datent de 1994 en France. Quel est le message que vous souhaitez faire passer à travers ce chapitre ?

Jérôme Courduriès

D'abord, je ne résiste pas au plaisir de la lire à voix haute : PMA ou AMP, IAD, FIV, ICSI, DPI, DPN, ROPA, GPA. Nous voulions produire un sentiment d'étrangeté chez le lecteur. Comme le disait Agnès tout à l'heure, nous avons essayé de réfléchir à des techniques d'écriture un peu différentes des techniques d'écriture académique pour essayer de capter l'attention d'un lectorat plus large et potentiellement un lectorat jeune. Donc nous voulions produire un sentiment d'étrangeté et faire toucher du doigt le fait que parmi ces acronymes, un certain nombre désigne des pratiques qui ont eu pas mal d'écho dans le langage public à l'occasion des différents débats que nous avons eus ces dernières années. D'autres, par contre, paraissent beaucoup plus obscurs, tels que DPI, DPN.

Dans ce chapitre, en commençant de la sorte, nous voulions promouvoir l'idée que ces techniques nous laissent penser qu'elles sont uniquement médicales,

comme le fait la teneur du débat public, qui convoque beaucoup la médecine et la bioéthique pour en parler. En réalité, ce sont aussi des techniques de parenté, c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent dans un continuum de techniques que l'humanité a toujours mis en place pour pallier des situations où un homme et une femme ne se suffisaient pas pour procréer un enfant.

Évidemment, ces techniques ne sont pas tellement nouvelles de ce point de vue-là. Il y a un certain nombre de situations qu'elle recouvre, que nous connaissions déjà avec l'adoption par exemple, ou la circulation traditionnelle d'enfants. Mais il y a évidemment des dimensions nouvelles dans ces techniques et qui tiennent en particulier à l'intervention de tiers dans la procréation, par le biais de don de gamètes ou de gestation pour autrui. L'irruption de ces techniques amène nos contemporains à se poser des questions relativement nouvelles, avec une acuité nouvelle, par exemple des questions à propos de ses propres origines.

Quand une personne apprend qu'elle est née d'un don de gamètes, si elle ne dispose pas déjà de l'information relative à l'identité de ce donneur, à son apparence, elle va se poser tout un tas de questions.

De manière plus générale, chacun d'entre nous, quel que soit notre parcours, à un moment donné, s'est posé la question de savoir à qui on ressemblait. Cette question se pose avec encore plus d'acuité dans des situations où nous ne connaissons pas la personne dont nous sommes issus génétiquement.

Le mariage pour tous et l'homoparentalité

Clémentine

J'aimerais terminer avec le chapitre sept qui porte sur « Le mariage pour tous et l'homoparentalité ». Dans ce chapitre, vous parlez de l'affirmation de l'homosexualité, notamment grâce au mariage, mais aussi des problèmes rencontrés. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Jérôme Courduriès

L'homosexualité a trouvé dans le cadre du mariage pour tous, qui a été voté en 2013 en France, une occasion de voir se formaliser et reconnaître les unions de même sexe. C'est une voie d'affirmation de l'homosexualité, mais ce n'est pas la seule. Il y a d'autres voies d'affirmation de l'homosexualité qui ne passent pas par la mise en couple ni par le mariage. Enfin, c'est une lapalissade, mais cela existe. Ces différents modes d'organisation de la vie privée ont été passés sous silence à l'occasion des débats du mariage pour tous.

C'est une façon de dire que, à travers le mariage et l'accès à la famille, les personnes homosexuelles trouvent une solution pour sécuriser leur lien, mais aussi voient leurs liens rentrer un peu dans la norme, « dans le cadre », si j'ose dire.

Alors que le mariage pour tous a maintenant onze ans, nous pouvons espérer qu'au fil des années, la situation se soit normalisée et que ces familles ne se retrouvent plus confrontées à la réprobation dont elles ont été victimes pendant le début des années 2010 et bien avant. Cependant, c'est l'équilibre que nous essayons de trouver dans ce chapitre, il ne faut pas oublier qu'il reste des marges de réprobation très fortes et très importantes, dans l'espace social en France et au-delà, qui peuvent conduire des personnes à souffrir de situations d'exclusion. Toujours aujourd'hui, à subir l'insulte, parfois la violence crasse.

Ce que nous avons voulu faire dans ce chapitre, c'est montrer qu'il n'y avait rien d'étonnant à voir que des hommes et des femmes homosexuels aujourd'hui, dans une société qui survalorise le rôle de la famille, et du désir d'enfant pour s'épanouir à titre personnel. On ne peut pas s'étonner que des homosexuels veuillent aussi suivre cette voie-là. Par ailleurs, nous voulions aussi signaler que la nature des débats sur ces questions tels qu'ils se sont tenus en France et tels qu'ils se tiennent encore aujourd'hui au-delà de nos frontières, favorise paradoxalement le maintien et la reproduction d'une homophobie délétère.

Intentions et réception de l'ouvrage

Clémentine

J'aimerais savoir maintenant comment vous espérez tous les deux que cet ouvrage soit reçu auprès de vos lectrices et lecteurs.

Agnès Martial

Nous avons plusieurs envies. Nous avons beaucoup pensé aussi aux lectrices, aux lecteurs en écrivant ce livre. D'abord, c'est un ouvrage qui s'adresse à un public assez large : à partir de quinze ans à peu près, donc aux lycéens, aux étudiants, mais aussi aux parents de ces lycéens et étudiants par exemple. Et je crois qu'il y a deux choses importantes qui nous tenaient à cœur.

La première chose, c'était peut-être de permettre à celles et ceux qui liront ce livre de regarder ce qui nous est, à tous, assez intime, ce que nous avons tendance à considérer comme évident ou naturel, avec un peu plus de distance. C'est pour cela aussi que nous avons recouru à une approche pluridisciplinaire, à l'histoire, à l'anthropologie, en plus de la sociologie, sur les questions du mariage, de l'adoption, des familles recomposées, que nous avons abordé.

C'était le premier élément. C'était aussi, tout en ayant de la distance, permettre à ses lectrices et ses lecteurs de se reconnaître, c'est-à-dire de se dire : « Tiens, cette situation, je la vis ou je l'éprouve ». Et permettre d'éclairer justement des thématiques actuelles qui suscitent aujourd'hui beaucoup de questionnements, beaucoup de débats aussi, qu'il s'agisse des nouvelles formes de vie familiale, l'homoparentalité, la trans-parentalité. Et puis nous voulions aborder des questions, dont nous sommes peut-être moins spécialistes, mais qui nous paraissaient très importantes dans le contexte politique actuel : les familles issues de l'immigration, la question des violences, qu'il s'agisse des violences conjugales, familiales, ou de la question de l'inceste.

Nous espérons donner quelques éclairages aussi à celles et ceux qui liront ce livre.

Jérôme Courduriès

Tout à fait secondairement, je pense que ce livre est une bonne entrée en matière pour montrer ce que peuvent les sciences sociales et l'anthropologie, en particulier, c'est-à-dire ce qu'elles permettent, en faisant cette expérience qui a été la nôtre il y a un certain nombre d'années, lorsque nous avons découvert ces disciplines et que nous avons commencé à pratiquer ce grand écart entre nos façons de voir ordinaires, et puis un décalage du regard quelques instants pendant la lecture. Nous espérons que les lecteurs vont pouvoir s'approprier le regard d'autrui, un regard éloigné pour mieux comprendre les réalités qu'elles vivent.

Remerciements

Clémentine

Merci beaucoup Agnès Martial et Jérôme Courduriès pour cet entretien, c'était Clémentine pour le podcast de *Mondes sociaux*. Au revoir et à bientôt.